



Règlement du Concours Humoristique Amical Interne (CHAI)

Article 1. Objectif

Le Concours Humoristique Amical Interne (CHAI) est un concours individuel périodique annuel destiné à promouvoir la dextérité au tir et offrir aux participants l'occasion de tirs plus variés que les cibles classiques.

Article 2. Droit de participation

Les membres de l'Association des Tireurs Nord Gironde, à jour de leur cotisation, peuvent participer de plein droit au CHAI.

Les tireurs d'autres clubs peuvent, sur présentation de leur licence à jour, participer au CHAI.

Article 3. Inscription

L'inscription est gratuite pour les membres de l'Association des Tireurs Nord Gironde, à jour de leur cotisation.

Une participation de 5 € (cinq euros) est demandée aux tireurs venant d'autres clubs. L'inscription se fait le jour même sur place dès 14h30.

Article 4. Programme

2 catégories d'armes au choix, chaque tireur choisi UNE catégorie et UNE arme :

- armes de poing : pistolets à percussion annulaire, pistolets ou revolver à percussion centrale
- armes d'épaule : carabine à répétition manuelle ou semi-automatique, culasse à verrou, réarmement linéaire ou monocoup

Calibre : 22LR (à défaut 9mm ou .38 sont tolérés)

Cible : 25m

Tir : Suivant mentions sur les cibles

Article 5. Déroulement

Le tir se pratique à bras franc, pour les armes de poing, ou à l'épaule, sans appui dans les deux cas.

L'utilisation de lunette de visée ou de système "point rouge" (ou assimilé) est interdit.

Article 6. Distinctions

Dans chaque catégorie, le vainqueur du concours se verra remettre la coupe du CHAI.

En cas d'ex æquo, une épreuve complémentaire sera proposée pour les départager.

Le participant ayant le moins bien réussi recevra la traditionnelle cuillère en bois.

**